MOMETRIX
SMARTER PREP. BETTER RESULTS.

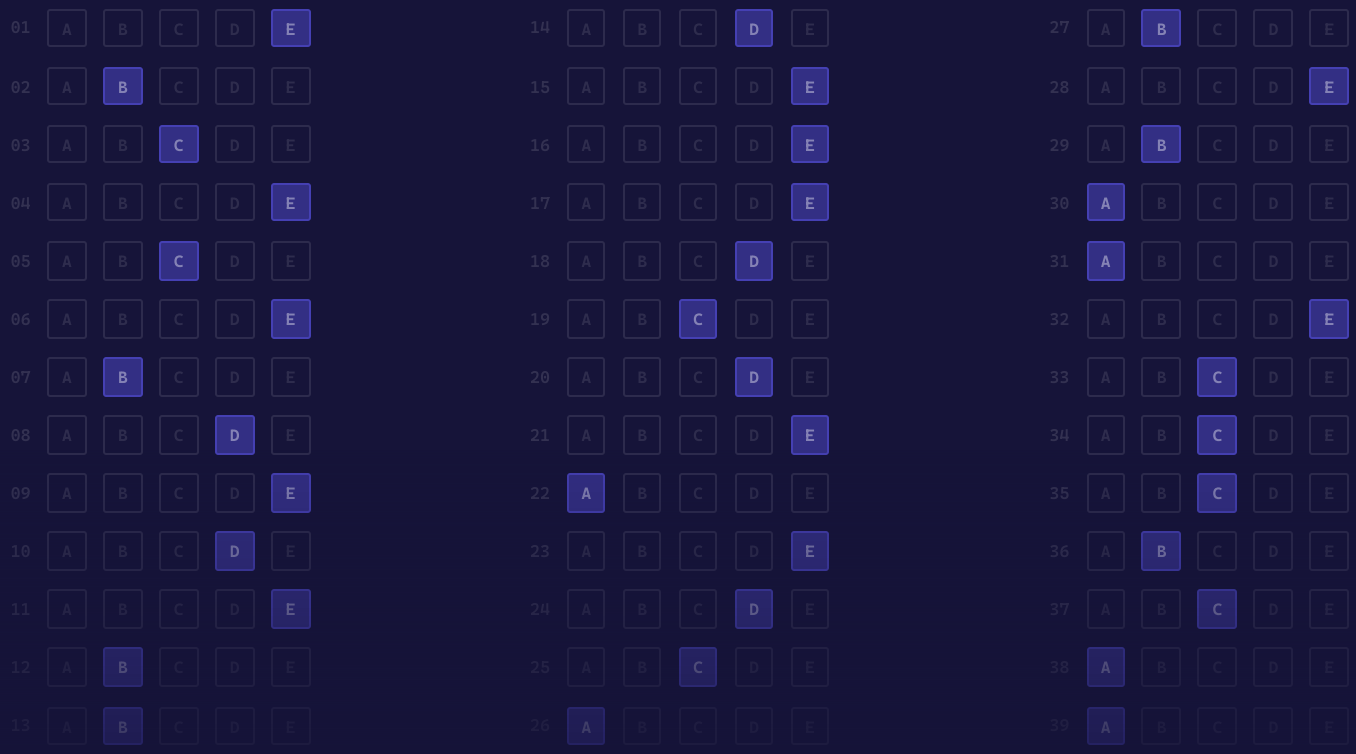


PRACTICE QUESTIONS

## Canadian Investment Regulatory Organization (CIRO)

# RSE1F

Examen sur les valeurs mobilières - clients de détail

| EDITION | QUESTIONS | FORMAT |
|---|---|---|
| Demo | 9 | Limited Edition PDF |

WEB www.mometrix.net

SUPPORT support@mometrix.net

# Before you begin

## What this is

9 practice questions for Canadian Investment Regulatory Organization (CIRO) `RSE1F`, each with its answer key and an explanation. Answer a question before you read its key — the explanation is worth more once you have committed.

## If something looks wrong

Send us three things and we will check it:

- the exam code, `RSE1F`
- the question number
- the email address on your order

Write to **support@mometrix.net**. We reply within one business day.

mometrix.net

**QUESTION 1** SINGLE CHOICE

Un représentant inscrit évalue l'adéquation d'une recommandation de placement pour un client. Lequel des éléments suivants est un facteur d'adéquation (KYP) qu'il DOIT prendre en considération?

A La date d'échéance de la recommandation

**B Les connaissances en placement, la tolérance au risque, la situation financière et les objectifs de placement du client**

C La cote de crédit de la firme auprès de laquelle le placement est émis

D Le nom du conseiller qui a émis la recommandation

**ANSWER B**

**WHY** L'obligation d'adéquation exige que le représentant recueille et tienne compte des informations KYC du client : connaissances en placement, tolérance au risque, situation financière, objectifs de placement et horizon temporel. Les autres éléments ne sont pas des facteurs d'adéquation du client.

**QUESTION 2** SINGLE CHOICE

Selon les Règles de l'OCRCVM, lorsqu'un représentant inscrit ouvre un compte pour un nouveau client, laquelle des obligations suivantes doit être remplie AVANT de lui faire une recommandation de placement?

A Obtenir la signature du client uniquement sur la convention de compte

**B Recueillir toute l'information relative à la connaissance du client (KYC) et déterminer l'adéquation**

C Placer une première opération pour vérifier le profil du client

D Informer uniquement le superviseur de la firme de l'ouverture du compte

**ANSWER B**

**WHY** Avant toute recommandation, le représentant doit avoir recueilli suffisamment d'information sur le client pour évaluer l'adéquation (KYC/KYP). Cette obligation précède la recommandation; ouvrir un compte ou passer un ordre avant de recueillir cette information ne respecte pas les règles.

mometrix.net

**QUESTION 3** SINGLE CHOICE

Quel document d'information doit être remis à un client de détail avant l'achat d'un fonds commun de placement afin de présenter les objectifs, la stratégie de placement, les risques et les frais du fonds?

A **L'aperçu du fonds (Fund Facts)**

B Le prospectus simplifié

C Le rapport annuel du fonds

D L'état de compte du client

**ANSWER A**

**WHY** L'aperçu du fonds (Fund Facts) est le document à remettre au client de détail AVANT la souscription d'un fonds commun de placement; il résume en langage simple les objectifs, le risque, la structure de frais et les codes de fonds. Le prospectus simplifié est plus détaillé et l'accompagne, mais le Fund Facts doit précéder la recommandation d'achat.

**QUESTION 4** SINGLE CHOICE

Un représentant reçoit d'une société émettrice une invitation à un colloque exclusif réservé à quelques intermédiaires, dont la valeur dépasse ce qui est habituellement offert dans le cours normal des affaires. Que doit-il faire?

A Accepter puisque le colloque est pour le développement des affaires

B **Refuser ou divulguer l'avantage conformément aux règles sur les conflits d'intérêts et l'induction prohibée**

C Accepter sans le déclarer puisque l'invitation provient d'un émetteur

D Accepter et rembourser personnellement la valeur de l'avantage

**ANSWER B**

**WHY** Les règles sur les conflits d'intérêts et la disposition contre l'induction prohibée exigent que le représentant refuse, ou divulgule et obtienne l'approbation, de tout avantage non péconiaire significatif d'un émetteur ou d'un tiers qui pourrait influencer ses recommandations. Accepter sans divulguer viole les règles.

mometrix.net

**QUESTION 5** SINGLE CHOICE

Quel est l'objectif premier de l'obligation fiduciaire du représentant inscrit envers son client?

A Maximiser les commissions du représentant

B **Agir dans l'intérêt du client et lui divulguer les conflits d'intérêts importants**

C Accroître la part de marché de la firme

D Réduire le coût des opérations pour la firme

**ANSWER** B

**WHY** L'obligation fiduciaire impose au représentant d'agir au mieux des intérêts du client, avec loyauté, prudence et divulgation des conflits d'intérêts importants. Les autres réponses décrivent des intérêts contraires à ceux du client.

**QUESTION 6** SINGLE CHOICE

Selon les règles de l'OCRCVM, dans quel délai le représentant inscrit doit-il transmettre à la firme un avis écrit de toute activité extérieure qu'il exerce?

A Dans les 10 jours

B **Avant d'entreprendre l'activité**

C Dans les 30 jours suivant la fin de l'exercice

D Aucun avis n'est requis si l'activité est non rémunérée

**ANSWER** B

**WHY** L'OCRCVM exige que la personne inscrite obtienne l'approbation de la firme AVANT d'entreprendre une activité extérieure, et ce par écrit. Attendre après coup, ou ne pas déclarer une activité rémunérée, contrevient aux règles.

mometrix.net

**QUESTION 7** SINGLE CHOICE

Lorsque l'information sur la connaissance du client (KYC) est incomplète ou ne peut pas être obtenue, quelle action le représentant inscrit doit-il entreprendre?

A Procéder quand même à la recommandation fondée sur son expérience

**B S'abstenir de faire une recommandation jusqu'à ce que l'information nécessaire soit obtenue**

C Recommander le placement le moins risqué de la firme

D Transférer le client à un autre représentant sans documentation

**ANSWER B**

**WHY** Sans information KYC suffisante, le représentant ne peut pas évaluer l'adéquation. Il doit donc s'abstenir de faire la recommandation tant que l'information requise n'a pas été obtenue et documentée.

**QUESTION 8** SINGLE CHOICE

Un client de détail demande à acheter des parts d'un fonds commun de placement à l'extérieur d'un prospectus simplifié. Que doit faire le représentant inscrit?

A Il peut vendre le fonds en se fiant uniquement à l'aperçu du fonds

**B Il doit s'assurer que le fonds est admissible à l'exception de prospectus applicable, par exemple à titre de « fonds admissible » au sens du Règlement 81-102**

C Il doit refuser tout placement à l'extérieur d'un prospectus

D Il peut vendre le fonds sans restriction si le client signe une renonciation

**ANSWER B**

**WHY** Les fonds communs de placement offerts au public sont vendus sous le régime du Règlement 81-102. Ils ne peuvent être placés à l'extérieur d'un prospectus que s'ils sont admissibles à une exception réglementaire (par exemple, le placement privé). En l'absence d'exception applicable, la vente ne peut se faire.

mometrix.net

**QUESTION 9** MULTIPLE CHOICE

Un représentant inscrit recueille des renseignements sur la situation financière d'un client de détail afin d'évaluer l'adéquation d'une recommandation de placement. Lesquels des éléments suivants font partie des facteurs de KYC que le représentant doit documenter? (Choisissez deux.)

**A** **La connaissance en placements et l'expérience du client**

B La cote de crédit personnelle du représentant

**C** **L'horizon de placement et la tolérance au risque du client**

D Le nom du courtier exécutant pour les transactions du client

**E** **La situation financière du client, y compris ses actifs et ses revenus**

**ANSWER** **A · C · E**

**WHY** Les règles de l'OCRCVM exigent que le représentant inscrit recueille des éléments de KYC comprenant notamment la situation financière (actifs, revenus, passifs), la situation personnelle, les objectifs de placement, l'horizon de placement, la tolérance au risque, ainsi que la connaissance et l'expérience en placements du client. La cote de crédit du représentant et le nom du courtier exécutant ne font pas partie des facteurs de KYC.

mometrix.net